

Date de mise à jour : 04/12/2023

Poste occupé précédemment par : Yahia Ben Youssef

X Mobilité Redéploiement Création

Libellé court RH / code poste RH : DECSRATT02/ 7492

Personne à contacter : Saïd Haddouchi

Fonction : Chef du service groupement de collègues

Tél : 01.56.72.88.26

Courriel : saidhaddouchi@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Conseiller(ère) technique en organisation et en entretien des locaux
Cadre d'emplois/catégorie	Filière technique Catégorie B : Technicien/ Technicien principal
Pôle/Direction/Service	PPEERP / DEC / Service des Groupements de Collèges
Lieu de travail	Créteil – Échât (Val-de-Marne)
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous l'autorité hiérarchique du Chef du service des groupements de collèges

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

Au sein du pôle Petite Enfance, Education et Relation à la Population, la Direction de l'Education et des collèges est en charge de la mise en œuvre de la politique publique départementale en direction des collèges, des collégiens et de leur famille. Son champ d'action englobe le pilotage des missions obligatoires dévolues à la collectivité (dotation de fonctionnement et équipement des 108 collèges, sectorisation scolaire, gestion des personnels de restauration scolaire, d'accueil et d'entretien général et technique des établissements), ainsi que le pilotage du projet éducatif départemental et son développement. Ces missions participent à construire une politique publique qui vise la réussite de tous les collégiens, à inverser les logiques sociales et territoriales discriminantes et à améliorer le service public rendu.

Au sein de la DEC, le service des groupements de collèges est chargé du management hiérarchique des agents ATTE et participe à l'action départementale en direction des collèges. Ce service porte les politiques publiques départementales dans les établissements. Il comprend 2 conseillers techniques, 7 responsables de groupement, une assistante de service et un chef de service.

MISSION DU POSTE

Sous l'autorité du chef de service, le (la) conseiller(ère) technique assure un appui, une expertise auprès des responsables de groupements et des établissements, en termes de méthodes, de conseils en organisation et de préconisations en matière d'hygiène et d'entretien des locaux et d'utilisation des produits.

Il/ elle évalue, analyse les charges de travail dans le service général et préconise des effectifs cibles tout en participant à la qualification et la professionnalisation du métier d'entretien. Il/ elle améliore les conditions de travail des agents dans un plan de prévention de l'absentéisme des personnels ATTEE.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Conseil et accompagnement en entretien des locaux auprès des responsables de groupement et des directions de collèges :

- Réaliser des diagnostics techniques relatifs à la mission d'entretien dans les collèges
- Faire des préconisations pour améliorer la prestation d'entretien en terme :
 - o d'organisation du travail (horaires de travail, aménagement de poste, planification des tâches, méthode de travail, etc.)
 - o d'équipement, de matériel et de produits
 - o de formation des agents
 - o de réglementation
- Mettre en œuvre les préconisations et en assurer le suivi en lien avec les responsables de groupement
- Définir le plan d'équipement en matière d'entretien et en assurer le suivi
- Veiller au respect de la réglementation en matière de santé et sécurité des conditions de travail (produits, matériels, etc.)

Participation à la définition des effectifs cibles en personnel ATTEE pour chaque collège

- Définir un référentiel d'entretien des locaux pour les collèges et participer à sa mise en œuvre et à son évaluation
- Définir le nombre d'agents nécessaires pour assurer les missions d'entretien des locaux dans le cadre de la méthodologie mise en place pour le calcul des effectifs cibles des collèges

Mission d'expertise et de veille :

- Assurer une veille sur les évolutions techniques et législatives en matière d'entretien des locaux
- Animer et/ou coordonner des formations ou des interventions ponctuelles dans le domaine de l'entretien des locaux pour des besoins internes à la collectivité.
- Pour assurer sa mission d'expertise, proposer des outils permettant de fiabiliser et de professionnaliser la mission d'entretien (réglementation, organisation du travail, aspects financiers, etc.) - Procéder à l'évaluation et aux ajustements éventuels de ces outils

Participe aux groupes de travail relatif à la prévention et à la sécurité des agents ATTEE

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	<p><u>Indispensables à la prise de poste</u> Métier de l'entretien, produits matériels</p> <p>Méthode d'analyse du travail, des organisations et des compétences dans le secteur de l'entretien</p> <hr/> <p><u>A acquérir au cours de l'activité</u> Connaissance de l'environnement territorial et des EPLE</p>
Savoir-faire	<p><u>Indispensables à la prise de poste</u> Analyser une situation professionnelle / réaliser une évaluation / rédiger un diagnostic et formaliser des écrits techniques et des procédures Interpréter une fiche de données de sécurité produit ou matériel Mettre en adéquation les caractéristiques chimiques et mécaniques avec la charte environnementale Conduire un projet et élaborer un plan d'action Accompagner les équipes et les directions d'établissement dans l'évolution de leurs méthodes de travail Analyser les offres d'un marché public Communiquer et argumenter Utiliser les différents logiciels bureautiques</p> <hr/> <p><u>A acquérir au cours de l'activité</u> Marchés publics Proposer des actions d'amélioration dans son champ d'intervention</p>

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail - Internes	Internes : service des groupements, Service administratif et financier, agents des collèges, DRH, DL, DB	
- Externes	Externes ; Principaux et gestionnaires de collèges, sociétés spécialisées dans l'entretien des locaux, organisme de formation, agence d'intérim, autres collectivités	
Conditions particulières d'exercice	Déplacements fréquents dans les collèges Amplitude horaire : 6h30 – 18h00	
Moyens mis à la disposition de l'agent - Logement	Véhicule en Pool Ordinateur portable et smartphone Chaussures de sécurité et tenue vestimentaire oui non X Pour nécessité absolue de service Pour utilité de service	

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : Néant Souhaité : Bac à Bac +2	
Expérience	Exigée : Secteur de l'entretien Souhaitée : 5 ans	
Certifications, habilitations à jour	Néant	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations	oui	non

INDEMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : NON	Si oui, préciser à quel titre :	Nombre de points :
- IFSE cadre d'emplois des techniciens territoriaux : Groupe 3 – Autres fonctions techniciens		

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint Chargé du Pôle petite enfance, éducation et relations à la population Camille KUPISZ
		<i>11, 12 23</i>

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
<i>FAN.</i>	<i>01/11/2023</i>	<i>[Signature]</i>

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution